

La PP de Victoriaville arrête un individu de Drummondville

Réseau de recel mis à jour à la suite d'une arrestation ?



S. H. LE MAIRE Philippe Bernier, premier citoyen de Drummondville s'apprête ici à couper le ruban traditionnel marquant l'ouverture officielle de l'exposition de fer forgé et d'émaux avec la participation de la famille Juneau, de St-Césaire de Rouville, sous les auspices du comité régional de Drummondville de la Société St-Jean-Baptiste, et

la coisse Populaire St-Frédéric, en présence de plusieurs invités d'honneur. On reconnaît ici dans l'ordre, M. Roger Marier, vice-président de la société, S. H. le maire Philippe Bernier, M. Roland Nadeau, président du conseil régional et M. Marcel Juneau, de St-Césaire.

La population prouve qu'elle s'intéresse à tous les mouvements d'artisanat

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Plusieurs invités de marque assistaient mercredi soir au vernissage marquant l'ouverture officielle de l'exposition de fer forgé et d'émaux, patronnée par le comité régional de Drummondville de la Société St-Jean-Baptiste, grâce à la participation de la famille Juneau, de St-Césaire de Rouville.

chez nous, la population s'intéresse à tous les mouvements d'artisanat et nous sommes fiers d'avoir mis à l'exécution nos plans de construction pour un Centre culturel et récréatif qui sera d'un précieux concours pour tous les talents de chez nous qui se spécialisent dans un domaine ou dans l'autre.

S.H. le maire Invité à adresser la parole, S.H. le maire Philippe Bernier, s'est dit très heureux, au nom de l'autorité municipale, d'avoir à présider à ce vernissage d'une exposition d'artisanat dans les locaux de la caisse populaire.

Après que le ruban symbolique fut coupé pour marquer l'ouverture officielle de l'exposition par le premier magistrat de la cité, M. Roland Nadeau, président du conseil régional de la Société St-Jean-Baptiste fut invité à expliquer aux invités en quoi consistait le travail d'artisanat. Il fournit quelques explications sur la repondre à l'invitation de la

VICTORVILLE (R.L.) — La police provinciale du bureau de Victoriaville vient de mettre la main au collet d'un citoyen de Drummondville qui pourrait bien éclaircir un très grand nombre de vols commis dans les régions de Victoriaville, Drummondville et Nicolet au cours de l'année 1965 et même de l'année 1964.

Interrogatoire L'agent de la police provinciale du bureau de Victoriaville a déclaré que c'était tout à fait par hasard qu'il avait reçu une information concernant cet individu de Drummondville qui est dans la trentaine.

Au début de la semaine, le policier de Victoriaville s'est donc rendu à Drummondville pour interroger ce drummondvillois qui a eu tôt fait de "se mettre à table". Les confidences de cet individu ont déjà mené à l'arrestation de deux autres citoyens de Drummondville. Jusqu'à présent, l'individu qui a été appréhendé le premier a déjà avoué une cinquantaine de vols de toutes sortes qui ont été perpétrés dans les villes ou régions de Victoriaville, Drummondville et Nicolet.

Le drummondvillois qui serait assez bien connu aurait avoué des vols d'automobiles, de moteurs hors-bords et de nombreux coffres à outils sur des chantiers de construction de ces trois régions.

Interrogatoire L'individu en question et ses présumés complices sont présentement détenus par le bureau de la Sûreté provinciale de Drummondville pour fin d'interrogatoire. En fin de semaine, les trois complices seront transférés au bureau de la PP de Nicolet ou des agents de cette région les interrogeront sur des méfaits commis dans la région en 1965 et 1964.

Lundi prochain, le trio sera transféré au bureau de la police provinciale de Victoriaville, où l'on finira de les interroger en rapport avec plusieurs vols commis dans notre région.

Réseau de recel

L'agent de la PP du bureau de Victoriaville qui a réussi ce coup de filet d'envergure croit que ces arrestations meneront à l'arrestation de d'autres individus impliqués dans un vaste réseau de recel.

Le comité d'urbanisme de la Chambre est opposé à l'ouverture d'un commerce

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Lors de la séance régulière de lundi dernier au conseil de la cité, une demande d'un résident de la rue St-Damase avait donné lieu à une discussion assez prolongée, quant à savoir si la cité devrait accorder un permis de construction pour un commerce de rafraîchissement centre "Curb service" avec crème glacée et autres produits, en dépit du fait que ce secteur de la rue St-Damase a été "Résidentiel".

La lettre stipule entre autres choses, que le comité d'urbanisme croit en premier lieu, qu'il est urgent à Drummondville de regrouper les commerces, et non de les étendre davantage. Il mentionne qu'il existe déjà trop de secteurs commerciaux ou les rencontrent beaucoup de difficultés pour survivre. Il se fait présentement une étude de rénovation urbaine et il serait juste et raisonnable d'attendre le rapport de cette étude avant de prendre une décision.

Le Duchesneau & Fils fait subir une défaite au Dow

DRUMMONDVILLE (S.B.) — L'équipe Dow qui finit à toute allure vers le championnat des séries éliminatoires, dans la ligue de la Cité, a dû freiner quelque peu son élan mercredi soir alors qu'elle a encaissé un revers de 10 à 5 aux mains du Duchesneau & Fils, dans la première partie de la série finale 3 de 5. Jusqu'ici, le Dow n'avait pas encore connu la défaite dans les joutes d'après saison. Il avait disposé du Heroux-Thibodeau 2-0 en quart de finale et du Motel Cardin avec une performance identique en semi-finale. Les exploits accomplis jusqu'ici par ce club étaient d'autant plus étonnants qu'il avait terminé au dernier rang dans le classement de la saison régulière.

Le comité d'urbanisme de la Chambre espère que ces remarques seront prises en sérieuses considérations et qu'aucune décision hâtive ne sera prise dans ce cas particulier.

Table with 2 columns: Team Name and Score. Rows include D & F, Paul Allie, Fréchette, Houle, etc.

Les perdants ont tout de même connu un bon début dans la partie de mercredi soir et ils ont dominé le jeu durant les deux premières périodes. Ce n'est que dans le dernier engagement que le Duchesneau & Fils a réussi à s'assurer les honneurs de cette première joute de la série finale. En effet, le Dow menait 4-3 à la fin de la deuxième reprise lorsque les hockeyeurs du Duchesneau & Fils vinrent mettre fin aux espoirs de leurs adversaires en effectuant un sensationnel rattrapage de 7 buts.

Gaétan Daigle a dirigé l'attaque des vainqueurs en marquant 2 buts et en fournissant 5 passes tandis que Jean-Pierre Sevigny se signalait avec une paire de buts et 4 mentions d'assistance. Robert Bergeron a également bien fait en réussissant le truc du chapeau. Les autres compteurs ont été Germain Fréchette, Paul Allie et Claude Duchesneau.

Les Royaux de Drummondville et les Alouettes de Sherbrooke ont effectué la première transaction de l'année dans la ligue de baseball provinciale en vue de la prochaine saison. En effet, les Royaux ont cédé aux Alouettes le joueur de couleur Chuck Este en retour du joueur d'intérieur, Claude St-Vincent. De plus, la direction des Royaux dont le nouveau président est Gilles Sawyer a vendu le receveur Gerry Lamoureux aux Alouettes de Sherbrooke pour une certaine somme d'argent.

Table with 2 columns: Period and Score. Rows include Premier période, Deuxième période, and Puntition.

Plusieurs clubs ont fait parvenir leur formule d'inscription aux dirigeants du tournoi de ballon-balai Maison qui sera disputé les 26 et 27 mars prochains. Dans les clubs masculins, on remarque le Normand Snack Bar, qui sera piloté par Roland Gaudreau, une vedette de nos Athlétiques à la crosse, le Décaration Cusson de notre ville, une équipe de Valleyfield et une autre de Châteauguay. Dans les équipes féminines, les Inconnues de Montréal et la Côte St-Paul sont les premières à s'être inscrites.



M. DENIS REMILLARD, agronome et conseiller en décorations extérieures était le conférencier à la dernière assemblée mensuelle des membres de l'Association d'Horticulture. Au cours de cette même assemblée, l'on a procédé à la remise de plaques-souvenir aux gagnants du concours de décorations extérieures organisé par l'association.

Laurent Lessorad a été choisi le meilleur joueur de défense de la ligue de la Cité. Cet athlète qui évolue pour le club Dow mérite certes cet honneur car c'est un peu grâce à lui si son club participe actuellement à la finale. Lessorad sera fêté ainsi que plusieurs autres joueurs lors d'une soirée récréative le 19 mars.

Maurice Boivin était en uniforme lors de la deuxième partie de la semi-finale dans la ligue Provinciale Senior, mardi soir. Il n'a pas fait une seule apparition sur la glace. La raison en est une bien simple: on sait que Boivin a été blessé dernièrement à un genou; Lou Poliquin a donc pris cette mesure pour ne pas aggraver son cas.

Mme Jodoin roule un haut simple de 217

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Mme A. Jodoin a été la grande vedette du dernier programme de quilles dans la ligue féminine indépendante en roulant un haut simple de 217 pour terminer avec un triple de 482.

Table with 2 columns: Name and Score. Rows include Rest. Ma Cabane, Epicerie Fortier, etc.

Le Drummondville Mosquitos défait le Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — L'équipe de catégorie "Mosquitos" qui a représenté Princeville au tournoi régional tenu à Richmond, a fait honneur à ses supporters en se rendant jusqu'en finale à cette compétition.

Florence Dupuis roule un 188 aux quilles DRUMMONDVILLE (S.B.) — Le salon Stephan a ajouté quatre points de plus à sa fiche à la suite d'une rencontre avec le Pharmacien Gauthier, mardi soir, pour s'assurer une confortable avance en tête de la ligue Madelon, soit sept points de plus que le Motel Cardin qui suit en deuxième place. Actuellement, le Salon Stephan mène avec 32-12.

Table with 2 columns: Name and Score. Rows include Salon Stephan, Motel Cardin, etc.

Vingt-six propriétaires seront expropriés

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Au moins 26 propriétaires de la rive nord seront expropriés et devront quitter les lieux d'ici le premier juin prochain pour permettre l'aménagement du Parc des Voltigeurs en centre touristique et en un relais de première valeur. Voilà ce qui ressort des entretiens entre les intervenants et les experts du ministère de la Voirie au début de la semaine.

Campagne de souscription pour les Prêts-étudiants

DRUMMONDVILLE (S.B.) — C'est le 14 mars que s'ouvrira, sous les auspices de la Société des Artisans, la campagne de souscription pour les Prêts-étudiants. L'AGÉD, qui sait combien les étudiants ont besoin de ces prêts, accepte avec empressement la demande de collaboration que la société artisanale leur a lancée.

Domages de \$1,200 dans un accident

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux automobilistes sont venus en collision hier avant-midi vers 11:00 heures sur la rue Lindsay, à l'angle de la rue des Forges. Leurs véhicules ont subi des dommages évalués à quelque \$1,200. Il s'agit des automobiles de MM. René Giroux, 60 ans, de cette ville et de Maurice Drapeau, 31 ans, de Drummondville-Sud.

Le prolifique Marcel Dionne a enroulé fait des siennes en fin de semaine dernière alors qu'il a complété 8 reprises pour conduire son club, la Légion canadienne de Drummondville, à deux victoires. Dans la première joute de la finale Masquito, le Esso a pris une avance quasi insurmontable en défaisant le Benoit et Frères par le compte de 5 à 3. Cette série comprend deux parties au total des points.

TÉLÉVISION

Table of TV programs for Friday, March 4, 1966, including 'En première', 'NBC news morning', 'The young man', etc.

Table of TV programs for Friday, March 4, 1966, including 'En première', 'The young man', 'NBC news morning', etc.

Télé-Films

Vendredi, le 4 mars 1966. En première. 'La vallée des géants' avec Kirk Douglas et Eve Miller. 'L'escadron de la chance' avec André Laguet et Lily Damita.

'Les cinq de la rue Barska' avec Tadeusz Janczar et Alexandra Slaska. 'Cinq jeunes délinquants s'échappent de leur chef'.



CES ACTRICES sont parmi les cinq qui ont été mixées en nomination pour les Oscars de la Motion Picture Academy...

Deux jeunes artistes pour un auditoire de jeunes

C'est un phénomène de notre temps. Les jeunes vont au concert comme jamais auparavant.



Louise Forestier

d'une certaine façon la politique des Jeunes. Musiciens qui offrent à leurs abonnés des concerts de grande musique...



André Gagnon

dré Gagnon, de Québec guitariste de musique classique et de musique flamenco, et Louise Forestier, diseuse, chanteuse et comédienne originaire de Shawinigan...

Horaires des cinémas

CHAMPLAIN - 'Anneliese No 11'. Soirée à 11 h. 30. 100 briques et des tickets 80-85. IMPERIAL - 'La Dune de la Station 6'.

Advertisement for Champlain Theatre featuring 'Merveilleuse ANGELIQUE #2' and 'LE JUSTICIER'.

Advertisement for Imperial Theatre featuring 'LA BLONDE DE LA STATION 6' and 'LES FAUVES MEURTRIERS'.

Advertisement for 'Samedi après-midi à 1 h. 30 pour les jeunes'.

Advertisement for 'CINEMA LE BARONNET' at 323, des Forges, Trois-Rivières.

Advertisement for 'APPRENEZ L'ANGLAIS' at Centre JMC.

Advertisement for 'CINEMA DE PARIS' featuring 'Hotel LA CIGARRA'.

Advertisement for 'CAPITOL AUJOURD'HUI' featuring 'SEAN CONNERY THUNDERBALL'.

CKTM-TV 13

Table of CKTM-TV 13 programs for Friday, March 4, 1966, including 'Mire et Musique', 'En première livraison', etc.

RADI CH-55

Table of Radi CH-55 programs for Friday, March 4, 1966, including 'Ouverture & Intermède', 'De bonne heure', etc.

DE L'IMAGE AU SON

'La clé des sons', concours régional organisé par le Centre d'art, doit débuter vendredi, le 11 mars.

Des bourses importantes seront offertes aux finalistes de chacune des catégories.

Carole Gélinas est une jeune étudiante trifluvienne en piano.

A LA COGNÉE. Le jeune chanteur Jean St-Hilaire de Grand-Mère...

Le Cercle Marchildon, qui a été fondé à la fin de l'année 1940...

MONTREAL (PC) - Le deuxième 'folkmoet' provincial de la saison...

Advertisement for 'DANSE' at O'Flammes, featuring 'L'orchestre le plus versatile en ville'.

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUEBEC

Table of 'Le Poste de TV' programs for Friday, March 4, 1966, including 'Première édition', 'Father knows best', etc.

Folkmoet provincial de quatre jours

MONTREAL (PC) - Le deuxième 'folkmoet' provincial de la saison, organise par le Service folklorique de la Fédération des loisirs - danse du Québec...

Miss Univers fait honneur à la Thaïlande

TORONTO (PC) - 'Miss Univers' s'est rendue à Toronto, autre ville inscrite sur son itinéraire d'un voyage autour du monde...

D'une accusation de négligence criminelle à la suite d'un accident d'automobile

Gérard Croteau est acquitté par les membres du jury



(Photo LeRo)

UN JURY de douze personnes a acquitté au début de l'après-midi d'hier un jeune homme de 30 ans de Princeville qui subissait son procès aux Assises de mars 1966 du district d'Arthabaska sous l'accusation d'avoir causé la mort de Lucien Blanchette, un autre princevillois, par négligence criminelle, à la

suite d'un accident survenu dans la nuit du 24 au 25 juillet 1965. Sur la photo nous apercevons les deux procureurs de Gérard Croteau recevant les félicitations de ce dernier. Ce sont à gauche Me Jean Moisan d'Arthabaska et Raymond Beaudet, et à droite Me Jean Moisan d'Arthabaska et Me Raymond Beaudet de Victoriaville.

ARTHABASKA (R.L.) — Après deux jours et demi de procédures, un jury composé de douze personnes a reconnu, hier après-midi à 2 heures, Gérard Croteau de Princeville non coupable de l'accusation qui avait été portée contre lui par la Couronne. Croteau, un jeune homme de 30 ans était accusé de négligence criminelle en rapport avec la mort d'un de ses amis décédé à la suite d'un accident d'automobile survenu à quelques centaines de pieds des limites de la municipalité de Princeville, dans la nuit du 24 au 25 juillet 1965.

Cette cause était la première à être entendue au rôle des Assises de mars 1966 du district judiciaire d'Arthabaska. Les présentes Assises sont présidées par l'honorable juge Robert Beaudoin de Québec, de la Cour supérieure.

Le procès de Gérard Croteau a été fort intéressant et assez laborieux si l'on considère qu'il a débuté mardi matin et qu'il n'a pris fin qu'hier au début de l'après-midi.

Mardi et mercredi, la Couronne représentée par Me René Crochetière de Victoriaville qui en était à sa première cause aux Assises, de même que la défense personnifiée par Mes Jean Moisan d'Arthabaska et Raymond Beaudet, ont fait entendre un nombre imposant de témoins.

Me Moisan
Me Jean Moisan fit le plaidoyer pour la partie de la défense. Me Moisan, à un moment donné, s'est servi d'un témoignage de la couronne, soit du chef de police Maurice Dupont de Princeville, pour servir sa cause.

En effet, le chef Dupont avait déclaré à plusieurs reprises que pendant la durée qu'il avait aperçu les deux automobiles de Croteau et Dubois, de Plessisville, qui se suivaient, il avait pu compter mentalement 10 secondes. Il déclara également que la distance d'où il les avait aperçues au début jusqu'à ce qu'il les perde de vue, était d'environ 600 à 625 pieds. Si l'on fait le calcul, cela donne une vitesse de 40 milles à l'heure et à 650 pieds 45 milles à l'heure. Le chef Dupont avait par ailleurs déclaré que selon lui, les deux automobiles n'allaient pas moins de 60 milles à l'heure.

Se basant toujours sur des témoignages contradictoires entendus au cours de l'enquête, Me Moisan fit naître le doute aux jurés, à savoir si le chef Dupont se trouvait stationné dans la rue Richard ou dans la cour du garage Alarie.

La défense se posa également la question afin de savoir comment il se pouvait que le chef Dupont, qui se trouvait tout près du lieu de l'accident, n'aurait pas entendu le bruit produit par l'accident, si vraiment cela avait fait autant de bruit.

La défense rappela également à la mémoire des jurés les témoignages du garage Hémond et de l'expert Buteau concernant les effets possibles sur la conduite d'une automobile dans une courbe, lorsqu'un clou se trouve dans le pneu arrière gauche.

Dans une autre partie de son plaidoyer, la défense a tenté de faire comprendre au jury que si Croteau n'avait pas déclaré au policier Lemieux la présence de son compagnon Blanchette sous le véhicule, c'est qu'il l'ignorait totalement. « Si, a dit Me Moisan, Croteau savait que son compagnon était sous l'automobile, aurait-il pensé à ce moment avoir une chance sur mille de le cacher à la police? Aurait-il été assez stupide de croire qu'on aurait laissé l'automobile dans cette position pendant des années et que personne n'aurait découvert la présence de Blanchette? »

Enfin, la défense a souligné à nouveau les dépositions de personnes de Princeville qui connaissent Croteau et qui tous se sont accordés à dire que c'était un jeune homme "correct".

"Vous avez tout de même affaire, a dit Me Moisan, à un jeune homme de 30 ans, mûr et réfléchi. Ce n'est pas une jeunesse de 18 ou 20 ans, un jeune froufrou qui perd la tête au volant d'une automobile. Nous ne voulons pas vous faire croire que c'est un saint. Cependant, Croteau n'est pas plus méchant qu'un autre et ce qui lui est arrivé cette nuit-là, n'était qu'un pur accident qui était hors de son pouvoir de contrôler."

Couronne

Me René Crochetière, procureur de la couronne, a demandé aux jurés qu'ils pensent combien de boisson pouvait vraiment avoir ingurgité Croteau de 8 h 30 le samedi soir à 2 h 15 dans la nuit du dimanche.

La couronne a également dit: "N'était-il pas logique de croire que dans l'esprit qui régnait à cette heure-là de la nuit, les deux jeunes gens avaient rendez-vous aux lumières de circulation du centre de Princeville, parce qu'ils voulaient rivaliser de vitesse en direction de Plessisville?"

Me Crochetière a aussi déclaré qu'il était aussi logique que si Croteau n'avait pu prendre la fameuse courbe fatale, c'est

qu'il circulait à une trop grande vitesse.

La couronne tenta d'expliquer au jury que les longues traces de dérapage étaient également une preuve de la haute vitesse de Croteau.

Enfin, Me René Crochetière parla de ce suppose clou que l'on avait trouvé dans un pneu de l'automobile de Croteau seulement hier après-midi (mercredi).

En conclusion, la couronne soutint à la fin de son plaidoyer que si Lucien Blanchette était mort dans cet accident, c'était à cause de négligence criminelle de Croteau qui avait, ou bien trop pris de vitesse ou bien circulé trop vite ou encore les deux.

Verdicts possibles

Dans sa harangue aux jurés, l'honorable juge Robert Beaudoin expliqua longuement les trois verdicts qui pouvaient être rendus contre Gérard Croteau, soit celui de négligence criminelle, soit de conduite dangereuse ou encore l'acquiescement.

Le "clou" du procès

D'après ce que l'on a pu déceler, c'est l'affaire du clou qui se trouvait dans le pneu arrière gauche de l'automobile de Croteau qui a changé la tournure du procès et qui a le plus influencé sur le verdict qu'a rendu le jury.



(Photo LeRo)

APRÈS la représentation de l'opéra en quatre actes de Carmen de Bizet par la troupe du Canadian Opera Company, à Victoriaville, mercredi soir, les membres de la Société artistique des Bois-Francis ont pu rencontrer les artistes lors d'un coquetel offert au Manège militaire par un groupe de mar-

chands locaux. Sur la photo nous apercevons de gauche à droite, l'honorable juge Germain Lacoursière, Jean-Louis Pellerin, qui jouait le rôle de Don José, Marjia Kova qui interprétait Carmen, M. Omer Vachon, président de la Société artistique des Bois-Francis et Mme Germain Lacoursière.

Les amateurs d'art servis à souhait par la représentation de l'opéra Carmen

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les amateurs d'art de Victoriaville et de la région ont été servis à souhait par le deuxième programme de la Société artistique des Bois-Francis, dont le président est M. Omer Vachon.

On a en effet pu voir mercredi soir au cinéma Laurier une version de Carmen de Georges Bizet donnée par les membres de la Canadian Opera Company.

Cet opéra comique en quatre actes de Henri Meilhac et Ludovic Halevy d'après la nouvelle de Prosper Mérimée avait comme directeur musical et pianiste Goerge Brouh.

La mise en scène était assurée par Herman Geiger-Torel. William Lord était le chef accessoiriste et des décors, tandis que Paul Moreno s'occupait de la chorégraphie et que War-

ren Hartman était en charge des costumes.

Le rôle principal de l'opéra, celui de Carmen, une gitane, a été magnifiquement interprété par Mlle Marjia Kova.

Jean-Louis Pellerin personnifiait le rôle du capitaine Don José, Donald Young celui du toréador Escamillo, Sheila Piercy celui de Micaëla, la fiancée de Don José, Oscar Raufils celui du capitaine Zuniga, Constance Figer, Frasquita, une amie de Carmen, Elsie Sawchuck, Mercedes, amie de Carmen, Wallace Williamson, un contrebandier et Tito Dean, Dancairo, un autre contrebandier.

L'histoire de cet opéra comique en 4 actes est celui d'une gitane Carmen, qui devient tour à tour amoureux d'un caporal puis d'un toréador.

EMPLOYES DEMANDES

Pour hôtels, restaurants, clubs, tavernes, cafétérias.
Chefs cuisiniers, cuisiniers, bouchers, pâtisseries, aides cuisiniers, garçons de table, serveuses, concierges, préposé au garde-manger, etc...

Très bon salaire, bénéfices marginaux, etc.

Se présenter à

HOTEL CENTRAL

Victoriaville
entre 9 h. a.m. et 10 h. p.m.

Les pertes s'élèveraient à plus de \$15,000

Incendie au restaurant Victoria

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les hommes de la brigade des incendies de la ville de Victoriaville sont demeurés hier matin plus de trois heures sur les lieux d'un incendie pour maîtriser l'élément destructeur et circonscrire tout danger de transmission du feu à d'autres édifices.

Quelque 20 hommes du département de la brigade des incendies ont en effet combattu pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré au 249 de la rue Notre-Dame-Est, hier matin vers 9h.30, soit au restaurant Victoria, propriété de M. Donat Rheault.

Le restaurant Victoria est

également une tabagie qui porte le même nom soit tabagie Victoria.

A l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie, une très dense fumée s'échappait de la porte du restaurant. Les pompiers pouvaient difficilement voir à l'intérieur et l'on dut se munir de masques à gaz pour y pénétrer.

Le propriétaire du restaurant, M. Donat Rheault a raconté aux sapeurs qu'il était à l'avant de son établissement lorsqu'il aperçut une fumée noire qui venait d'une petite chambre sise à l'arrière du restaurant. Le chef Fernand Giguère du département des incendies, nous a communiqué que l'incendie avait probablement été causé par une cigarette brûlant dans un lit.

Le chef Giguère a expliqué

qu'il croyait en cette hypothèse étant donné qu'en arrivant dans la chambre en arrière, l'on constata que le feu était pris dans un lit pliant et dans le mur autour du lit.

Cette construction du restaurant Victoria date de plusieurs années, ce qu'explique que l'élément destructeur s'est facilement propagé dans le vieux bois des murs et dans l'ameublement.

Sauvetage de la caisse

A peine 4 ou 5 minutes après le début de l'incendie, M. Donat Rheault indiqua au pompier-policier l'agent Hamel où se trouvait une petite caisse verte à l'intérieur du restaurant. Cette caisse contenait une assez forte somme d'argent et des papiers importants. A l'aide d'un masque à gaz, l'agent Hamel entra à

l'intérieur du restaurant pour en ressortir avec la caisse.

Autres dommages

Des dommages légers causés surtout par la fumée ont été faits au logement de M. Maurice Ducharme. Ce logement touche celui du restaurant Victoria qui de l'autre côté touche au magasin de Laurentien.

Le chef Fernand Giguère n'a pu, hier après-midi, donner une évaluation exacte des dommages. Toutefois après enquête, l'on est porté à croire que les dommages totaux se chiffrent entre \$15 et \$20,000.

Les pompiers avaient, à 11 heures du matin, le parfait contrôle sur l'élément destructeur et ils ont quitté les lieux vers une heure, au début de l'après-midi.



(Photo LeRo)

UN INCENDIE qui a éclaté à 9.30 hier matin, au Café Victoria du 239 Notre-Dame est à Victoriaville a détruit complètement l'intérieur de l'établissement, propriété de M. Donat Rheault. Le Café Victoria existe depuis fort longtemps et la composition de son intérieur a été une proie facile pour les flammes qui ont pris naissance dans un petit appartement situé en arrière du restaur-

ant proprement dit. Sur la photo prise quelques instants à peine après l'arrivée des sapeurs, nous apercevons des pompiers endossant un masque à gaz de façon à pouvoir aller combattre l'incendie à l'intérieur de l'établissement tandis qu'un autre sapeur monte sur la toiture pour tenter de maîtriser l'élément destructeur par un autre endroit.

Thérèse Labbé détient les deux records

VICTORIANVILLE (R.L.) — Dans la ligue de grosses quilles O'Keefe-Femine, le Seven Up Like a gagné 4 à 9 par défaut contre le Mobilier H P L, mercredi soir.

Dans la deuxième rencontre au programme, la Boutique du Cadeau l'a emporté 3 à 1 sur l'équipe Chez Hervé.

C'est Thérèse Labbé qui détient le record pour le plus haut simple et le plus haut triple de l'année dans cette ligue. Mlle Labbé a, en effet, réussi un simple de 182 pour un triple de 465.

L'équipe Mobilier H P L détient le record pour le plus haut simple et le plus haut triple d'équipe avec des comptes de 728 et 1965.

Dans les rencontres de mercredi, Lise Labbé s'est une fois de plus distinguée avec un triple de 436 tout comme Lina Morency qui a roulé une partie de 161.

La Boutique du Cadeau a roulé le plus haut triple d'équipe, 1885 tandis que le plus haut simple d'équipe a été enregistré par les quilleuses de Chez Hervé qui ont fait tomber 672 quilles.

Huit permis de construction en février

VICTORIANVILLE (R.L.) — M. Jean-Guy Tourigny, inspecteur des bâtiments pour la ville de Victoriaville vient de nous donner les détails de la construction pour le mois de février 1966, comparativement avec le même mois de 1965.

C'est ainsi qu'au cours du dernier mois, M. Tourigny a donné huit permis pour un total de \$38,100.

L'an dernier pour la même période il avait accordé six permis pour un total de \$34,550.

Voici les détails du mois de février 1966. Trois permis de résidences, pour un total de \$34,400 et cinq permis de réparations pour un total de \$4,100.

Franc... Parler

Victoriaville (R.L.) — Un tournoi de ski sera organisé pour tous les membres du club de ski Victoria, dimanche. Ce tournoi de ski Malson offrira quatre trophées aux deux gagnants de la classe A senior pour les hommes et deux trophées pour les gagnantes de la classe B senior pour les dames. De nombreux prix seront distribués aux gagnants des autres classes.

La direction des As de Victoriaville organise pour ses membres et leur épouse une petite soirée intime ce soir au Manège militaire et pour la circonstance, la direction des As a invité tous les membres de l'information.

Le joueur Léon Michelin des Tigres a dit qu'il avait une version personnelle à apporter concernant les commentaires qu'a fait son instructeur Corriveau sur son rendement de quelques parties. Michelin

a ainsi précisé que s'il était arrivé en retard à une soirée à Sherbrooke, c'est que la direction de l'équipe lui avait demandé de voyager les duchesses dans son automobile et qu'il avait dû attendre ces demoiselles.

La sûreté municipale aurait arrêté un jeune individu de l'extérieur de Victoriaville qui aurait avoué avoir passé un faux billet de \$20 au bureau d'émission des plaques automobiles.

LE BRANDY LAFONTAINE

De tradition française — un brandy fin et léger, fait pour être humé, puis savouré. Délectable tel quel, dans le café ou les cocktails.

En vente maintenant dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec:

106A - 10 oz \$2.15
106B - 25 oz 5.20
106C - 40 oz 7.95



J. M. DOUGLAS & COMPANY LIMITED
MONTREAL, P.Q., CANADA

Les membres du conseil se sont adre ssés au ministère de la Voirie

Subvention sur les travaux à l'entrée de la ville ?

La semaine de l'éducation sera soulignée adéquatement

LA TUQUE (R.L.) — La grande semaine de l'éducation, qui se tient du 6 au 12 mars, sera soulignée adéquatement à La Tuque. Un programme important a par ailleurs été mis de l'avant par les dirigeants de cette semaine. Les éducateurs de même que le public feront une prise de conscience au cours des prochains jours sur le thème principal qui est "Le sens social".

Cette semaine sera en quelque sorte un dialogue sur cette question tant controversée de la vie sociale. La proclamation officielle de l'ouverture de la semaine de l'éducation se fera dimanche à midi trente.

Pour cette occasion, le président de la Commission scolaire, M. Roger Bertrand, de même que M. Raoul Maillet, directeur général des écoles, Mme Juliette Jacob, responsable de la semaine de l'éducation à La Tuque et Mme Mariette Beaupré, présidente de l'A.I.C., discuteront du sens social dans la vie religieuse.

Lundi par contre, un membre du club Optimiste de La Tuque, discutera du sens social dans la vie des jeunes. Au cours de la journée de mardi, Mme Sylvio Pelletier, commissaire des écoles, entretiendra son auditoire sur le sens social dans l'épanouissement de la personne. Mercredi, le Dr Pierre Bergeron parlera du sens social dans la vie professionnelle.

par Réjean LACOMBE

LA TUQUE — Les membres du conseil de ville de La Tuque se sont adressés dernièrement au ministère de la Voirie de la province dans le but de demander une subvention relative au plan d'aménagement de l'entrée sud de la ville.

Le maire Lucien Filion a dévoilé les intentions du conseil sur cette question alors qu'il commentait le rapport que le gérant municipal, M. Leo Archambault, présentait relativement à ce plan. Cependant, aucune somme n'a été mentionnée par le maire.

"Il me fait plaisir, a dit M. Filion, de déclarer que le 16 février dernier, j'avais l'occasion de rencontrer à Québec, accompagnés des échevins Carrier et Aube, l'hon. Pinard, ministre de la Voirie, à qui nous avons demandé un octroi pour nous aider à la réalisation de ce projet".

Le maire a par ailleurs expliqué que cette rencontre avec M. Pinard, faisait suite à une entrevue que le conseil avait eu l'automne dernier avec le sous-ministre de la Voirie, M. Labrecque relativement à ce même projet.

"Il est permis de croire que le ministre de la voirie est fort sympathique à notre demande d'octroi et il y a lieu d'espérer que cette demande n'aura pas été vaine. Qu'il me suffise de déclarer à nouveau que le projet envisagé par la ville est basé sur les normes d'un urbanisme des plus modernes et qu'il s'inspire des suggestions qui nous ont été faites par des officiers très compétents du ministère de la Voirie".

Projet d'entrée

Dans son rapport le gérant municipal, M. Leo Archambault, déclarait que le projet municipal de réfection du boulevard Ducharme entre la rue Bellevue et la limite sur de la municipalité était d'une longueur de 5,000 pieds linéaires. "Mentionnons immédiatement, de dire M. Archambault, que nous nous conformons à la suggestion de M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef du ministère de la Voirie, qui recommande que le boulevard Ducharme soit élargi à 50 pieds sur toute sa longueur. C'est donc dire que le projet initial de deux voies de circulation à sens unique avec bande médiane est annulé".

L'entreprise comporte la construction d'un rond-point à quelque 100 pieds au sud de l'entrepôt principal de la Compagnie Internationale de Papier. Ce rond-point d'un diamètre de 70 pieds comprend des voies contournantes de 30 pieds de largeur.

M. Archambault a par ailleurs dit que le projet de réfection du boulevard Ducharme demeurera inchangé dans le but de ne causer aucun inconvénient aux différents propriétaires riverains.

De plus, la ville est propriétaire d'une emprise de 60 pieds de largeur; le pavage projeté étant de 30 pieds, des lisières de terrains de cinq pieds de largeur de côté sont disponibles pour la construction de trottoirs, lorsque requis. "La ville, de dire M. Archambault, devra cependant obtenir des propriétaires la permission d'ériger les lampadaires de rues".

Finalement, des conduites d'égouts actuelles se retrouvent sur presque l'entière totalité du parcours du boulevard Ducharme. "Nous ne prévoyons que la construction d'un égout de 18 pouces de quelque 1,500 pieds de longueur, a dit le gérant municipal, afin de permettre un drainage du rond-point proposé".

Utilités publiques

M. Archambault stipule, dans son rapport, que le conseil consultera éventuellement le ministère de la Voirie concernant une étude présentée en cours sur l'éclairage du boulevard. "Tel que recommande par le conseil de ville, a-t-il dit, nous prévoyons un éclairage des plus modernes et plus que suffisant".

Dans ce même rapport, le gérant dévoile que les compagnies d'utilités publiques, tel que l'Hydro-Québec et La Tuque Téléphone soient avisées que les systèmes de distribution actuels sur poteaux de bois doivent être éliminés. "En effet, il est prévu que les utilités publiques seront souterraines".

L'entreprise municipale de réfection du boulevard Ducharme sera complétée par l'agencement d'un terrain et bureau touristique, la construction d'une fontaine lumineuse et l'érection d'un panneau décoratif groupant une publicité discrète des plus importantes organisations sociales de la ville. On sait que cette dernière suggestion avait été faite par le comité touristique de La Tuque.

Coût des travaux

Le gérant de la ville dit dans

son rapport, qu'il prévoyait qu'une partie des travaux sera exécutée en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités et à cet effet, dit-il, "nous avons déposé une demande d'approbation d'une entreprise-chômage auprès du ministère des Affaires municipales".

Comme l'on sait, l'estimé des travaux de réfection seulement, n'incluant pas la construction de trottoirs, le centre touristique, la fontaine lumineuse, est de l'ordre de \$125,000.

L'élargissement et la préparation du boulevard, demandent une somme de \$10,000 et seront effectués dans le cadre du programme d'encouragement des travaux de chômage. Le montant récupérable des gouvernements supérieurs est de l'ordre de \$10,000 soit le coût de la main-d'oeuvre.

Par ailleurs, les puitsards et

les égouts demanderont une somme de \$8,000 et seront construits dans le cadre des travaux d'hiver. Le montant récupérable sera de l'ordre de \$6,000. Les chaînes des rues demanderont une somme de \$15,000. Elles seront faites au cours de la période des travaux de chômage. Le montant récupérable des gouvernements supérieurs se chiffre à \$10,000.

LES CYNIQUES

Samedi soir 12 mars THEATRE EMPIRE de La Tuque Billets en vente au théâtre.



ARTHUR SPENARD

Assurances générales.

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

1240, Rue ROYALE FR 8-2729

(Edifice Caisse Populaire)

Dans un appareil auditif sans égal

UNE PILE LONGUE DURÉE

500 heures et plus!

Grâce à la mise au point d'un nouveau circuit à basse impédance, les ingénieurs MAICO ont réduit le coût d'opération de cet appareil à seulement 0,1¢ par jour.

Le nouveau "Electronic 1" a été mis à l'essai avec succès par des personnes utilisant un appareil auditif. Cette expérience pratique a confirmé les nombreux tests de laboratoire qui laissent prévoir une durée d'au moins 30 jours; d'où un rendement et une économie jamais encore réalisés jusqu'ici.

L'usage de ce nouvel appareil vous émerveillera vous aussi. Écrivez ou, mieux encore, venez vous renseigner sur cet étonnant perfectionnement chez les spécialistes de

Service AUDITIF MAICO Inc. Centre Médico-Dentaire 895, Côte d'Abraham Québec 4

Sans obligation de ma part, S.V.P., me faire parvenir plus de renseignements sur les appareils auditifs MAICO.

NOM _____

ADRESSE _____

Lourds dommages dans un accident inusité

LOUISEVILLE (M.B.) — De lourds dommages matériels ont été causés à deux voitures stationnées sur la rue St-Laurent, l'une d'entre elles étant la propriété de M. Denis Cutman, gerant à la Maison Oscar et l'autre, propriété de M. Gilles Jourdain, tous deux de Louiseville, hier matin, vers 9 heures.

Le camion-remorque, conduit par M. Claude Lajoie, 29 ans de St-Justin, à l'emploi de Lessard Transport de Louiseville, était chargé de longues plaques d'acier. Quelques-unes de ces plaques d'acier ont dévié à l'extérieur du camion, lorsque, apparemment, un ou des liens qui les retenaient en place, se seraient rompus, à l'insu du conducteur.

En peu de distance, deux voitures stationnées ont été heurtées par ces lourdes pièces, subissant des dommages appréciables. Ces voitures, stationnées sur la rue St-Laurent, étaient inoccupées.

Les constatations ont été faites par l'agent Roger Desaulniers, de la police municipale de Louiseville.

En ce qui concerne les voitures, celle de M. Gilles Jourdain a eu son aile gauche coupée sur toute sa longueur, la portière gauche fortement avariée, ainsi que l'aile avant gauche. Celle de M. Cutman, a eu l'une de ses portières très endommagée et l'aile avant gauche a été profondément lacérée.

Des artères "savonneuses"

LOUISEVILLE (M.B.) — Un camion circulant de par la ville, a, tout à fait accidentellement, perdu sur son parcours, un produit genre de poudre, qui s'est répandu à compter du pont de la grande Rivière-du-Loup, direction Est, sur Notre-Dame-Nord jusqu'à St-Jacques, continuant sur St-Marc, tout en traversant la voie ferrée qui conduit au rang Barthélemy.

Cette poudre, genre savon, se répandant sur le trajet mentionné, s'est dissoute et est devenue liquide, rendant les artères de la ville comme une véritable patinoire.

Les employés municipaux ont lavé ces rues et procédaient à la même manœuvre, au cours de la journée de vendredi.

On ne rapporte cependant aucun incident ou accident, dû à cette poudre qui couvrait, sur une assez grande distance, les rues où ce camion était passé.

Nouvelle installation

LA TUQUE (R.L.) — M. L. M. Poitevin, directeur des Chemins de fer nationaux, secteur de Québec, faisait parvenir dernièrement une lettre au conseil de ville de La Tuque relativement à la nouvelle installation d'un commutateur automatique à la traverse St-François.

M. Poitevin demandait, par le fait même aux membres du conseil, d'approuver ce plan relatif à l'addition d'un commutateur automatique. Par voie de résolution les édiles ont approuvé ce plan du CNR.

NOUVEAUX SPECIAUX EN VENTE DES LUNDI MATIN à 9 h.

MOZART

SUIVEZ LA FOULE A LA PLUS GRANDE VENTE EN VILLE

ABANDONNE LE COMMERCE TOUT DOIT ÊTRE VENDU RAPIDEMENT SANS RESERVE

POURQUOI PAYER PLUS QUE NOS BAS PRIX DE VENTE D'ABANDON

<p>CHEMISES SPORT EN FLANELLE POUR HOMMES et JEUNES GENS Rég. 2.99 PRIX D'ABANDON 1⁰⁰</p>	<p>VETEMENTS DE BASE • GOTHIC • DAISY FRESH • SARONG • PLAYTEX Soutiens-gorge, gaines et guépières Rég. 2.00 à 21.95 PRIX ESCOMPTE 33 1/3%</p>	<p>PATINS par "DAOUST" POUR HOMMES, DAMES et JEUNES GENS Grandeurs désassorties Rég. 10.95 à 22.95 PRIX D'ABANDON 3⁹⁸</p>	<p>DRAP BLANC POUR LIT DOUBLE "WABASSO" • PRINCESS • HERITAGE Grandeurs 81" x 100" Régulier 3.89 ch. PRIX D'ABANDON 2³⁸</p>
<p>CHEMISES DE TOILETTE POUR HOMMES et JEUNES GENS Blanches ou Royées Choix de collets Rég. 4.95 PRIX D'ABANDON 2⁰⁰ CHEMISES POUR 5⁰⁰</p>	<p>PYJAMAS et ROBES DE NUIT POUR DAMES et DEMOISELLES Coton imprimé et flanellette Grandeurs P.M.G. Rég. jus. 2.95 PRIX D'ABANDON 1⁰⁰</p>	<p>SOULIERS POUR FILLES et GARÇONS Beau choix de modèles Rég. 4.98 à 7.98 PRIX D'ABANDON 2⁵⁰ à 4⁰⁰</p>	<p>TAIES D'OREILLERS Coton blanc de qualité Grandeurs 42" x 36" Rég. 1.29 la paire PRIX D'ABANDON 78^c LA PAIRE</p>
<p>PANTALONS DE TOILETTE POUR HOMMES et JEUNES GENS Grandeurs 28 à 40 Rég. 4.95 à 7.95 PRIX D'ABANDON 1⁹⁸ à 3⁹⁸</p>	<p>CHICS COMPLETS POUR HOMMES et JEUNES GENS Choix des plus complets Une et deux paires de pantalons Rég. 39.50 à 89.50 PRIX D'ABANDON 15⁹⁸ à 29⁹⁸</p>	<p>MANTEAUX DE PRINTEMPS POUR FILLETES et FILLES De 2 à 14x ans. Rég. 17.98 à 29.98 PRIX D'ABANDON 9⁰⁰ à 15⁰⁰</p>	<p>MATELAS A RESSORTS Type 180 ressorts spirales Grandeurs 39" - 48" - 54" Rég. 24.95 PRIX D'ABANDON 16⁸⁸</p>
<p>VESTON SPORT 100% LAINE POUR HOMMES et JEUNES GENS Nouveaux styles et finiss Rég. jus. 29.95 PRIX D'ABANDON 10⁹⁸</p>	<p>PALETOTS D'HIVER 100% LAINE Provenant de notre stock régulier Rég. jus. 79.95 PRIX D'ABANDON 19⁹⁵ à 29⁹⁵</p>	<p>TRENCHES pour GARÇONS Beige, gris et bleu marine Grandeurs 4 à 18 ans Rég. jus. 16.98 PRIX D'ABANDON 6⁹⁸ à 12⁹⁸</p>	<p>MOBILIER DE SALON DAVENPORT et FAUTEUIL Couverture Nylon - Acetate Rég. 169.95 PRIX D'ABANDON 99⁰⁰</p>

MOZART FERME SES PORTES • MOZART FERME SES PORTES